

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/10/2024  
Reçu en préfecture le 11/10/2024  
Publié le 14/10/2024  
ID : 974-249740101-20241011-2024\_122\_BC\_18-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 10  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 2

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_122\_BC\_18**  
*Convention de co-maîtrise d'ouvrage  
avec la commune de Trois-Bassins  
pour les travaux d'aménagement de la  
rue Touring*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Philippe LUCAS - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 14

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Irchad OMARJEE - M. Fayzal AHMED-VALI

**NOTA :**

Le Président certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
1 octobre 2024

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/10/2024

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Olivier HOARAU - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE procuration à Mme Mélissa COUSIN

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2024**

**AFFAIRE N°2024 122 BC 18 : CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DE TROIS-BASSINS POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE TOURING**

**Le Président de séance expose :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, conformément à la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les communautés d'agglomération sont compétentes sur le sujet de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

**Contexte de la convention de co-maîtrise d'ouvrage :**

Le projet concerne un programme de réfection de voiries communales sur la commune de Trois-Bassins. Les travaux consistent en la réalisation d'accotements, de trottoirs, d'amélioration du réseau des eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom) et mise en œuvre de revêtement en enrobé.

Les travaux, d'un montant total prévisionnel de 1 835 600 € HT, sont répartis en 2 tronçons :

- Tronçons n°1 : 640 mètres linéaires de voiries ;
- Tronçons n°2 : 200 mètres linéaires de voiries.

Le service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif est assuré par la régie communautaire d'eau et d'assainissement La Créole, sur le périmètre de la commune de Trois-Bassins.

Le Territoire de l'Ouest, intervient au titre de la compétence de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

**Dispositions financières :**

Afin de couvrir le montant des travaux relatifs aux réseaux d'eaux pluviales urbaines, une enveloppe totale de travaux issue des études AVP est prévue à hauteur de 316 500 € HT pour le réseau à la charge du Territoire de l'Ouest

**Durée de la convention :**

La présente convention prend effet à compter de sa signature et expire à compter du remboursement final des travaux d'aménagement de la Rue Touring.

Le projet de convention, accompagné de ces annexes (notamment le prévisionnel des dépenses et le plan de localisation), est disponible en annexe.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/09/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 16/09/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- APPROUVER la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre l'EPCI et la commune de Trois-Bassins pour les travaux d'aménagement de la Rue Touring.**
- AUTORISER le Président, à signer la convention ci-annexée;**
- AUTORISER le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président

